

MONTREAL,

LE CENTRE FINANCIER DU DOMINION

SES BANQUES ET BANQUIERS

De tout temps Montréal a été le grand centre des affaires financières du Canada. Il ne suffit pas de dire que c'est le marché monétaire le plus considérable du pays ; ce qui est plus important à considérer et mérite une mention spéciale, ce sont les bonnes méthodes établies par nos banques. Leur organisation est hautement appréciée à l'étranger. D'abord elle est un sujet de préoccupation pour les financiers et les banquiers des Etats-Unis, qui font de grands efforts pour abolir les banques d'Etat et les banques locales et remodeler tout leur système sur le nôtre, qu'ils considèrent comme le plus parfait. La réputation de notre système canadien est aujourd'hui si bien établie que des pays aussi éloignés de nous que la Chine et le Japon ont envoyé à Montréal des experts pour l'étudier dans tous ses détails avec l'intention de l'adapter à ces pays de l'Orient. Au Canada, le public connaît bien les garanties offertes par les banques et leur accorde toute sa confiance. Le capital placé dans les banques canadiennes, dont la plupart ont leur siège principal à Montréal, s'élève à la somme formidable de \$100,000,000. Ces grandes institutions sont nombreuses, mais c'est la Banque de Montréal qui occupe la position la plus élevée et qui s'est intéressée le plus aux grandes entreprises. C'est ainsi que vers 1870 elle a prêté son aide à l'œuvre canadienne la plus colossale du siècle dernier, la construction du Pacifique Canadien.

Les banques suivantes ont leur siège principal à Montréal et sont bien connues dans le monde des affaires : The Bank of British North America, the Madsen Bank, the Merchant's Bank of Canada, la banque d'Hotelaga, la Banque Provinciale, la Banque d'Épargne de la Ville et du District et la Sovereign Bank.

Plusieurs autres banques ont ouvert des succursales à Montréal, entre autres : The Canadian Bank of Commerce, the Dominion Bank of Toronto, the Imperial Bank of Canada, the Ontario Bank of Canada, la Banque de Québec, la Banque Nationale de Québec, la Banque d'Ottawa, the Bank of Nova Scotia, et, la dernière, mais non la moindre, la Banque des Cantons de l'Est. Cette dernière avait son siège à Sherbrooke pendant nombre d'années, mais voyant que Montréal offrait un meilleur champ à ses opérations, elle y transporta son bureau d'administration. Il ne faut pas oublier que la plupart des banques montréalaises ont des succursales dans les quartiers les plus importants de la ville, lesquelles transigent quelquefois plus d'affaires que le bureau chef.

Contrairement à ce qu'on voit en Europe, les banques canadiennes occupent des édifices qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de la beauté et du confort, et quelques-unes ont des bureaux tout à fait luxueux, avec un intérieur artistique et de bon goût.

Cela est particulièrement vrai des banques de Montréal, dont l'installation est tout à fait princière comparée à ce qui se voit en Europe. D'ailleurs dans notre pays nous aimons à faire ressortir l'importance de nos institutions en les dotant d'édifices spacieux, commodes.

Tout le système de banques du Canada repose sur le principe de la confiance mutuelle accompagnée de garanties sérieuses, et d'une responsabilité effective. C'est ainsi que les billets en circulation ne doivent en aucun cas dépasser l'actif réel. La transgression de cet article de la loi des Banques est traitée comme une offense criminelle, et rend les actionnaires responsables pour le double du montant de leurs actions. Les déposants sont protégés par la même disposition de la loi. Ainsi, dans le cas de liquidation d'une banque, les porteurs des billets en circulation accèdent en premier lieu comme créanciers, les déposants ensuite et les actionnaires en dernier lieu. Heureusement, les cas dans lesquels il a fallu appliquer la loi dans toute sa sévérité ont été très rares, et grâce à la bonne administration de nos banques et à la surveillance rigoureuse de l'Etat, leur position est des plus florissantes et peut soutenir la comparaison avec celle des pays les plus riches du monde. Une autre disposition de la loi exige que les banques paient en tout temps leurs billets au pair.

De plus, chaque banque doit verser au trésor fédéral 5 pour cent de sa circulation annuelle, et cette réserve doit servir, en cas de nécessité, à racheter les billets en circulation de n'importe quelle banque en faillite. C'est une sorte d'assurance mutuelle qui prouve l'esprit d'entente et d'unité qui règne dans les grandes institutions financières du Canada.

Indépendamment de ces garanties légales, il en existe d'autres qui ne sont pas moins importantes et montrent l'esprit de prévoyance de nos banquiers : ce sont les fonds de réserve, qui sont tellement considérables dans certaines banques qu'ils dépassent souvent le capital-actions. Actuellement, le grand total de ces fonds de réserve dépasse \$100,000,000. C'est une sage politique de la part des banques de maintenir leur fonds de réserve au même chiffre que leur capital versé ; mais quelques-unes

peussent l'ambition beaucoup plus loin et elles l'ont doublé.

Montréal s'est toujours trouvé à la tête des affaires financières du pays. On y fou



Quelques Maisons de Banques de Montréal.
En 1889 la première institution de compensation — Clearing house — et depuis cette époque, toutes les grandes villes du